

# ASSEMBLÉE NATIONALE

---

PROJET DE LOI DE FINANCES POUR 2026 - (N° 2247)

Commission	
Gouvernement	

## AMENDEMENT

N° 1046

présenté par  
M. Mongardien

-----

### ARTICLE 34 BIS

Cet amendement a été déclaré irrecevable au titre de l'article 40 de la Constitution.